

**STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE  
FORFAIT POST STATIONNEMENT  
TARIFS 2024**

**1/ Zones de stationnement réglementées**

En application de l'article L.2333-87 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a été institué une redevance de stationnement des véhicules sur les emplacements de stationnement matérialisés au sol compris dans les voiries listées ci-dessous.

**2/ Modalités de stationnement pour les zonages existants**

Pour la zone jaune le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 18h.

Pour la zone verte le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Toutes les zones bénéficient d'une période de gratuité de 12h à 14h et une durée maximum de stationnement autorisé :

**Pour la zone jaune : 2h30**

**Pour la zone verte : 6 jours**

Zone jaune	Zone verte
Boulevard d'Estoumel (du n° 3 au n°13)	Boulevard d'Estoumel
Boulevard du Guizard	Boulevard Belle Isle
Boulevard Pierre Benoît	Place Antonin Artaud
Place Clémenceau	Carrefour des Embergues
Boulevard Denys Puech	Boulevard de la République
Rue Victoire Massol	Boulevard Flaugergues
Rue de l'Abbé Bessou	Rue de la Banque
Rue Combarel	Boulevard Laromiguière (du n° 1 jusqu'à la fin dudit boulevard)
Rue Crozat	Rue Béteille
Boulevard Gally	Rue Cabrières
Place des Toiles	Boulevard François Fabié
Rue Villaret	Rue Pasteur
Place de la Madeleine	Rue Séguret Saincric
Rue de la Madeleine	Rue Planard
Place du Palais de Justice	Rue Peyrot
Rue de la Pantarelle	Avenue Victor Hugo
Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14)	Rue François Mazonq
Rue de la Bullière	Rue Combarel
Boulevard Gambetta	Place Bonnaterre
Place Adrien Rozier	Avenue Louis Lacombe
Place du Bourg	Rue du Fbg Lo Barri
Place Emma Calvé	Rue Dominique Turcq
Place Eugène Raynaldy	Rue Bonnefé
Rue Louis Blanc	Rue Saint Cyrice
Rue Frayssinous	Rue François Mahoux
Rue du Terral	Rue Maurice Bompard
Place Foch	Passage de l'Amphithéâtre

### 3/ Barème tarifaire hors abonnement :

Zone jaune		Zone verte	
20 min*	0,00 €	20 min*	0,00€
24 min	0,40€	24 min	0,40€
1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00€
1 h 09	1,20 €	2 h 05	2,20 €
1 h 18	1,50 €	2 h 54	3,00 €
1 h 22	1,60 €	5 h 30	4,30 €
1 h 30	1,90 €	8 h 00	5,70 €
1 h 40	2,20 €	2 jours	7,90 €
1 h 52	2,60 €	3 jours	9,40 €
2 h 00	3,00 €	5 jours	11,50 €
<b>FPS</b>	<b>FPS</b>	<b>FPS</b>	<b>FPS</b>
2h30	30,00 €	6 jours	30,00 €

(\*valable une seule fois par jour et par véhicule)

### 4/ Abonnements sur la zone verte

	<b>Abonnements résidents*</b> 1 seul abonnement par foyer	<b>Abonnements classiques</b> Ouvert à tous
Mensuel	14 €	35 €
Trimestriel	40 €	100 €
Semestriel	80 €	200 €
Annuel	159 €	400 €

**\*Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

### **FORFAIT POST-STATIONNEMENT TARIFS 2024**

	<b>Payé avant 5 jours calendaires</b>	<b>Payé entre 5 jours et 3 mois</b>	<b>Payé après 3 mois</b>
<b>Tarifs</b>	20 €	30 €	Majoration Minimale 50 €
<b>Modalités de paiement</b>	A l'horodateur Par carte bancaire Via site internet	Par Smartphone via un flash code Par internet Dans les points de contact acceptant le numéraire ou la Carte bancaire pour le compte des Finances Publiques Par courrier	Paiement suite à un titre exécutoire